

Image not found or type unknown



Pose de pneus sans accord

Par **mayamusa**, le **31/01/2014 à 19:34**

Bonjour.
J'ai été victime d'un accident de la circulation routière.
Mon véhicule a été déposé dans un garage agréé par mon assurance.
Les réparations sont entreprises après le passage de l'expert et mon accord pour réparations.
Par la suite, le garagiste m'annonce qu'un pneu abîmé dans l'accident doit être changé et que dans ce cas il faut changer les deux en même temps.
Je lui demande de me fournir un devis pour avoir une idée des tarifs.
Plus tard, j'apprends qu'il a déjà monté les pneus sans mon accord.
Je lui propose d'acheter d'autres pneus à ma convenance mais il refuse de les monter déclarant qu'il ne fait pas "de l'épicerie".
Je n'ai jamais donné d'accord verbal ou écrit l'autorisant à monter ces pneus.
Que puis faire?